

Département **AIN**  
Arrondissement **BELLEY**  
Canton **LAGNIEU**

# COMMUNE DE BLYES

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 23 mars 2009

Nombre de Conseillers :

- en exercice 13  
- présents 12  
- votants 13

Objet :  
COMPTE RENDU DE SEANCE

N° 1398

L'an deux mille neuf, le vingt-trois mars, le Conseil Municipal de la Commune de Blyes s'est assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur René DUSSERT, Maire.

Etaient présents : René DUSSERT, René SCHONARD, Sophie VALENTE, Danielle RAVASSEAU, Patricia PRESUTTO, Jérôme DOCHE, Bruno FIORI, Gérard PEYRONNET, Denis ROBICHON, Thierry GAILLARD, Françoise PELEGRIN, Stéphane NAGY.

Absente excusée : Isabelle LAVIRON (procuration à D. RAVASSEAU).

Le Conseil Municipal conformément à l'article L 181-11 du Code des Communes, a désigné le secrétaire de cette séance en la personne de Madame Patricia PRESUTTO.

NOTA - Le Maire certifie que le compte rendu de cette séance a été affiché à la porte de la Mairie le 3 avril 2009 que la convocation du Conseil avait été faite le 16 mars 2009.

Le Maire,

### **I - PRIX DE LA CARTE DE PECHE**

L'Amicale des pêcheurs fait part au Conseil de son souhait d'augmenter le prix de la carte de pêche.

Elle souhaite mettre les prix suivants :

- carte de pêche annuelle à 20 € (16 € auparavant),
- carte de pêche journalière à 5 € (3 € auparavant).

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote 2 voix contre - 5 voix pour - 6 abstentions.

### **II - ARTICLE 2122-22**

Pour faire suite à la demande de Danielle RAVASSEAU concernant le retrait de certaines délégations au Maire, le Conseil majoritaire propose de lui retirer les délégations suivantes : n°3 - n°4 - n°5 - n°9 - n°13 - n°15 - n°16 - n°18 et la n°20.

Vote 8 voix pour : P. PRESUTTO, D. RAVASSEAU, I. LAVIRON, G. PEYRONNET, J. DOCHE, S. NAGY, T. GAILLARD, B. FIORI.

5 voix contre : R. DUSSERT, R. SCHONARD, S. VALENTE, F. PELEGRIN, D. ROBICHON.

### **III - ARTICLE 2122-18**

Suite aux arrêtés concernant le retrait des délégations de fonction et de signature de Madame Danielle RAVASSEAU et de Madame Patricia PRESUTTO, le Maire est dans l'obligation de demander au Conseil Municipal de se prononcer sur le maintien de ces personnes au poste d'adjointes (alinéa 3 de l'article 2122-18). Le vote est effectué à bulletin secret.

- Danielle RAVASSEAU 8 voix pour, 2 voix contre, 3 abstentions,
- Patricia PRESUTTO 8 voix pour, 1 voix contre, 4 abstentions.

Les 2 adjointes sont maintenues dans leur fonction. Danielle RAVASSEAU demande que l'indemnité due ne soit plus portée au compte des indemnités d'adjoints.

### **IV - SUBVENTION AU CENTRE DE LOISIRS LE COIN DES COP'AIN**

Le Maire présente la demande de subvention émanant du centre de loisirs « Le Coin des Cop'Ain » qui s'élève à 25 000 € pour cette année, (16 000 € l'an dernier). Celle-ci étant subventionnée par la CAF à hauteur de 50%.

Cette subvention sera versée en avril. Le Conseil approuve à l'unanimité.

### **V - MONTANT ET VERSEMENT DES SUBVENTIONS 2009**

Aucune décision n'est prise par le Conseil.

### **VI - BUDGETISATION DES TRAVAUX RETENUS : DEVIATION**

Le Maire informe le Conseil qu'il y a lieu de budgéter 54 000 € pour la réalisation du rond point concernant les travaux de la déviation.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

### **VII - FISCALITE DIRECTE LOCALE**

Le Maire propose le maintien des taux d'imposition pour l'année 2009, soit :

|                                   |         |
|-----------------------------------|---------|
| - taxe d'habitation               | 3,70 %  |
| - taxe foncière (sur le bâti)     | 7,25 %  |
| - taxe foncière (sur le non bâti) | 22,04 % |

Le Conseil approuve à l'unanimité.

### **VIII - RESEAUX DE LA TRANCHE CONDITIONNELLE**

Le Maire informe le Conseil Municipal de la réduction des coûts concernant l'enfouissement des réseaux de la tranche conditionnelle de la Route de Loyettes.

Anciens chiffres :  
- réseau électrique : 87 750 €  
- réseau téléphone : 19 000 €

Nouveaux montants :  
- réseau électrique : 13 500 €  
- réseau téléphone : 19 000 € (subventionné à hauteur de 5 700 €)  
- éclairage public : 50 000 € (subventionné à hauteur de 15 236,80 €)

Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer :

8 voix pour que les travaux soient différés, considérant que le coût total à charge pour la Commune reste élevé : D. RAVASSEAU, P. PRESUTTO, I. LAVIRON, G. PEYRONNET, J. DOCHE, S. NAGY, T. GAILLARD, B. FIORI.

5 voix pour les travaux, considérant que les crédits nécessaires sont déjà budgétés depuis l'exercice précédent : R. DUSSERT, R. SCHONARD, S. VALENTE, F. PELEGRIN, D. ROBICHON.

### **IX - REMBOURSEMENT DU PRET PAR ANTICIPATION**

Le Maire informe le Conseil que nous avons en trésorerie au 28 février 2009 : 368 810,54 €.

Il propose que le prêt souscrit pour le remboursement de la ligne de trésorerie soit remboursé par anticipation. Solde du capital 158 000 €.

Le Conseil après avoir délibéré vote 8 voix contre le remboursement : D. RAVASSEAU, P. PRESUTTO, I. LAVIRON, G. PEYRONNET, J. DOCHE, S. NAGY, T. GAILLARD, B. FIORI.

4 voix pour R. DUSSERT, R. SCHONARD, S. VALENTE, F. PELEGRIN et 1 abstention D. ROBICHON.

### **X - CONSTRUCTION DES LOGEMENTS SOCIAUX - SEMCODA**

Le Maire rappelle au Conseil des engagements pris avec la SEMCODA pour la construction des logements sociaux sur la Commune.

Le Maire informe l'Assemblée de la mise en vente du terrain de Mademoiselle RIVAL situé route de Chazey pour 150 000 €. L'achat de cette propriété proche de la cure permettrait d'une part de libérer le terrain situé vers la salle polyvalente pour le projet scolaire par échange avec la SEMCODA et d'autre part de répondre à nos engagements de construction de logements sociaux.

### **XI - MODE DE REMUNERATION POUR L'ACCUEIL SCOLAIRE EN CAS DE GREVE**

Le Maire rappelle que le Conseil Municipal devra délibérer dans un proche avenir sur le mode de règlement des personnes assurant l'accueil les jours de grèves de l'Education Nationale.

A ce jour une liste de 4 personnes intéressées pour ce poste a été déposée en Mairie.

Le Conseil demande plus de renseignements afin de prendre position.

### **XII - PRIX DE L'EAU**

Le Maire donne le prix du m3 de l'eau qui est de 0,58 € actuellement. Le montant exact du prix de revient est à l'étude, une augmentation devra être envisagée pour l'an prochain.

### **XIII - REGLEMENT DES SALLES**

Le Maire propose de voter le nouveau règlement de location de salles : polyvalente et prieuré qui prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> août 2009. Le règlement est voté à l'unanimité.

La Commission des Fêtes propose de mettre à disposition au Prieuré de la vaisselle, des placards pour le rangement et le remplacement des chaises en mauvais état.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **- CONTRAT MICRONOV**

La Commune a souscrit un contrat avec la Société MICRONOV de Bourg en Bresse pour la maintenance des ordinateurs lui appartenant.

Le montant de ce contrat est de 1 074 € pour 3 visites annuelles sur le site et une maintenance à distance.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Il conviendra en outre de budgéter une baie de brassage pour internet.

#### **- ORGANOM**

Le Maire présente au Conseil un courrier de la Société ORGANOM qui propose d'effectuer des reboisements de parcelles à sa charge sur différentes Communes dont Blyes.

Un rendez-vous devra être pris pour en discuter.

- INSTALLATION DU C.L.I.C (Comité Local d'Information et de Concertation du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain)

Le Maire fait part de l'installation du CLIC du PIPA pour la mise en place de son PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques). Différents collèges seront représentés : administration - collectivités locales - exploitants - riverains - salariés.

- REGROUPEMENT DES ASSISTANTES MATERNELLES

Françoise PELEGRIN propose au Conseil d'organiser un regroupement d'assistantes maternelles pour des enfants de 3 mois à 3 ans. Pourquoi pas dans les locaux du centre de loisirs, une demande pour l'accord du médecin de la PMI sera à effectuer.

Le Maire, René DUSSERT

René SCHONARD

Sophie VALENTE

Danielle RAVASSEAU

Patricia PRESUTTO

Françoise PELEGRIN

Jérôme DOCHE

Bruno FIORI

Thierry GAILLARD

Stéphane NAGY

Gérard PEYRONNET

Denis ROBICHON